

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 07 octobre 2019

Date convocation : 30/09/2019

Excusés - Absents : Lydie DESSOLIERS, Stéphane JEAMBRUN, Philippe MARIE, PORCHIS Christian (procuration Jean SOLER).

Secrétaire de séance : Benoît RAVAILHE

1 Plan Local d'Urbanisme : Il est fait un état des lieux de l'avancement de la procédure de l'élaboration du PLU. Actuellement le bureau d'étude élabore le diagnostic de présentation pour l'ensemble des communes concernées (Tanus, Taïx, Pampelonne, Ste Gemme, Valdériès, Monestiès). Un premier jet a été remis en juillet, à chaque commune qui a apporté les corrections nécessaires, ce document va servir de base à l'élaboration du PADD – Projet d'Aménagement et de Développement Durable - que chaque commune souhaite pour la mise en œuvre du Plan Local d'Urbanisme.

Une réunion est prévue le mardi 15 octobre à 9h dans les locaux de la 3CS. Les membres de la commission urbanisme sont informés et invités à y participer.

2 Maisons de Service Au Public : une MSAP, structure d'accompagnement individuel et confidentiel des personnes ayant besoin d'aide pour diverses démarches administratives, internet, etc fonctionne actuellement à Valdériès dans les locaux du Centre Social du Ségala Tarnais, qui couvre l'ensemble du territoire de la 3CS.

Un service d'aide itinérant est mis en place à compter du mois d'octobre, ainsi une permanence de la MSAP aura lieu à compter du jeudi 10 octobre 2019 tous les premiers jeudis du mois, à Tanus, parking de la mairie (camion du Centre Social)

3 Travaux halle : Rappel chronologique des différentes étapes du projet, de l'étude à la signature du marché en février 2019, avec chaque fois mention dans les compte-rendus du conseil municipal depuis 2015.

En mars 2019 le Comité des Fêtes de Tanus a interpellé la mairie pour demander une travée de plus sous la halle, pour augmenter le nombre de repas servi lors de la Fête de Pentecôte.

Face à l'avancée du dossier, signature du marché, étude de sol, commission de sécurité, etc, il n'a pas été possible de répondre favorablement à cette demande.

En août 2019 une nouvelle réunion a eu lieu entre les représentants du Comité des Fêtes et les représentants de la mairie (Rolande AZAM, Maire, Benoît RAVAILHE, 1° adjoint, Françoise EMERIAUD, 2° adjoint) pour trouver une solution d'augmentation de surface pour le Comité des Fêtes. Après discussions et visite sur place, il a été décidé que le Comité des Fêtes achèterait un chapiteau., la mairie quant à elle s'engage à mettre un nouveau portail coulissant permettant d'agrandir l'espace pour les repas sous la halle, l'orchestre étant alors sous le chapiteau.

La mairie attend un devis pour le portail qui sera mis en place quand le Comité des Fêtes aura acheté le chapiteau.

Par ailleurs Benoît RAVAILHE, 1° adjoint, a contacté une entreprise qui va faire une proposition pour poser des panneaux photovoltaïques sur la partie extension de la halle. Le dossier est à l'étude, le loyer annuel serait de 1 000 € par an. Cela ne change rien au niveau de la toiture prévue initialement, les panneaux sont posés sur le bac acier.

4- Questions diverses :

***Présentation Airsoft :** Une nouvelle association a son siège social à Tanus, il s'agit de l'Airsoft du Tarn, dont le président est Jessy TATINCLAUX.

L'airsoft est une activité de loisir dans laquelle les participants utilisent des répliques d'armes à feu, propulseurs de petites billes en plastique de 6 ou 8 mm de diamètre. Il se pratique habituellement sur des terrains naturels. Les forêts et les constructions abandonnées sont les terrains de jeu privilégiés.

M.TATINCLAUX a contacté la mairie en vue d'organiser une manifestation départementale, type salon d'exposition, en septembre 2020 à Tanus. Des précisions seront à demander avant de donner un accord pour déroulement de cette manifestation.

***Porte Chapelle des Planques :** la porte a été vandalisée fin août, afin d'assurer une mise hors d'eau de la chapelle le plus rapidement possible, c'est Pierre STEIN de la Crouzié (EPILIBRE) qui a effectué cette réparation avec l'aide de Benoît RAVAILHE pour le transport. Ce travail a été effectué gracieusement (valeur 500 €), nous remercions ici Pierre STEIN pour son travail et sa disponibilité.

***Frelons asiatiques :** Afin de lutter efficacement contre la prolifération du frelon asiatique sur le territoire, la Communauté de communes 3CS a signé une convention avec l'entreprise Bio3d, Sarl SOUYRIS. Ainsi les particuliers qui découvrent un potentiel nid de frelons asiatiques chez eux, doivent en informer la mairie qui rédigera un certificat pour l'intervention de la société de destruction. Les frais sont à la charge de la collectivité : 50 % pris en charge 3CS, 50 % par la commune. Le particulier n'a rien à payer. (Prix 2019 à la charge de la commune 69 €)

*** Plan anti dissémination du chikungunya (moustique tigre) :** Le Département du Tarn finance la surveillance et la lutte anti vectorielle contre le moustique tigre. Chaque commune participe financièrement à hauteur de 0.04 € par habitant. Pour les communes dont la participation est inférieure à 30 €, ce montant est pris en charge par le département, ce qui est le cas pour Tanus.

***Usage des pesticides :** Une personne a sollicité la mairie pour savoir si le Maire de la commune avait ou allait prendre un arrêté visant à interdire l'usage des pesticides sur le territoire communal. A cette question, il est précisé qu'une décision du Conseil d'Etat a annulé plusieurs arrêtés municipaux visant à interdire l'usage des pesticides sur le territoire communal, au motif que seuls les ministères sont compétents en la matière à ce jour.

***Changement matériel informatique :** sachant que le système d'exploitation actuellement utilisé est Windows 7 PRO, pour lequel les mises à jour s'arrêtent au 31/12/2019, il y a lieu de passer sous Windows 10 au 01/01/2020. Le PC du secrétariat sera donc changé en ce sens et en compatibilité avec les logiciels professionnels utilisés de chez Berger Levrault (comptabilité, élections, état civil, paie, etc...) Le devis de XEFI SSI s'élève à 1 114 € HT, fourniture de matériel et installation comprise. Il faudra rajouter une prestation du fournisseur de logiciels pour une vérification de tous les paramètres (sauvegarde, connectivité, lien et paramétrages avec les différentes plateformes utilisées)

***Changement photocopieurs :** le photocopieur de la mairie a 10 ans, celui de l'Agence Postale 13, le contrat de maintenance est obsolète. Un nouveau contrat de location pour 5 ans a été signé, pour 2 nouveaux photocopieurs, celui de la mairie assurera aussi les fonctions d'imprimante, scanner indispensable au travail administratif à réaliser. Coût annuel 156.40 € HT/mois, comprenant la location du matériel, les consommables et les interventions de réglages et dépannages nécessaires.

* **Projet fermeture Trésorerie Carmaux** : lecture d'un courrier émanant de l'Association des comptables publics concernant le projet de restructuration des services des finances du Tarn notamment. Ce projet vise à diviser l'actuel nombre de trésorerie par 3, ainsi la fermeture de la trésorerie de Carmaux se profile à l'horizon 2022.

***Régies de recette** : Actuellement la commune dispose de 2 régies de recettes, l'une pour l'encaissement des droits de place (créée en septembre 1997 pour encaisser les droits de place et de pesage lors des foires mensuelles), l'autre pour encaissements de produits divers (photocopies, jetons chauffage salle communale). Pour ces régies, Chantal VIDAL, régisseur, perçoit une indemnité annuelle de 100 € brut par régie.

Compte tenu du faible taux d'encaissement de la régie de droits de place (environ 90 à 100 € par an), il est proposé de supprimer cette régie et d'encaisser les droits de place sur la régie vente de produits divers à compter du 01/01/2020. Accord à l'unanimité.

***Toile Retable Eglise Fournials** : du peintre Jean Molinier a été à l'origine de l'exposition « Dans les pas des peintres albigeois du XVII^e siècle » aux Archives Départementales du Tarn. Cette exposition est présente jusqu'au 30 avril 2020 et la toile restaurée du retable de l'Eglise de Fournials y est donc exposée.

***Viaduc du Viaur** : Dans le cadre des démarches pour le classement à l'Unesco de viaducs à une seule arche, dont le Viaduc du Viaur, un congrès européen aura lieu dans la région du 27 au 30/11/2019. Une journée se déroulera au château du Vergnet à Moularès et autour du Viaduc du Viaur, comprenant réunion, repas, visites, etc.

***Guide du patrimoine du Tarn** : Parution le 12/11/2019 aux éditions Bleu Pastel du Guide du Patrimoine du Tarn, par les auteurs Max Assié, Aimé Balssa, Robert Fabre, Cécile Montlivier et Philippe Poux, photographe. Possibilité de souscription au prix de 26 € jusqu'au 08/11/2019.

Accord à l'unanimité pour acheter 20 exemplaires de cet ouvrage, qui pourra être offert lors de mariage ou lors de la visite de personnalités.

***Cérémonie du 11 novembre** : elle aura lieu le dimanche 17 novembre, rassemblement 11h30 à la mairie.

***Fibre optique** : Françoise EMERIAUD fait le compte rendu d'une réunion à laquelle elle a assisté sur le déploiement de la fibre optique sur le territoire tarnais. Le Département du Tarn a signé une convention avec SFR pour le déploiement, qui débutera à partir de juin 2020 sur le territoire de la 3CS, sur le territoire communal juin 2021.

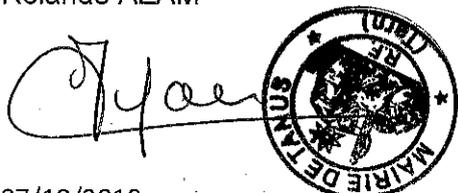
C'est SFR qui met en place la fibre optique, ensuite chacun est libre de choisir l'opérateur qu'il veut, ce dernier utilisant le réseau en place.

SFR doit se rapprocher de la SERC qui a déjà posé à certains endroits de la fibre optique pour étudier les compatibilités et possibilités d'utilisation de ces réseaux déjà en place.

La séance est levée à 22h45

Madame le Maire de Tanus,

Rolande AZAM



07/10/2019